

Mémoire M2

Par **Lala**, le **27/08/2009** à **15:19**

Bonjour à tous !

Je sais que c'est encore la période des vacances et que j'arrive avec mes gros sabots et mes questions, mais si une belle âme avait la gentillesse de me prodiguer quelques explications, ce serait super sympa ;))

J'entre donc en M2 recherche à la rentrée et - honte à moi - je suis très peu renseignée sur le mémoire à rendre en fin d'année. Comme l'indique le mot "recherche", il s'agit bien de produire quelque chose de neuf, mais j'ai du mal qu'un "simple" étudiant puisse apporter quelque chose d'entièrement novateur !

Est-ce que quelqu'un aurait la gentillesse de m'expliquer en quoi consiste exactement le mémoire? Comment et quand choisit-on son sujet? Comment, concrètement, ça se passe?

Merci beaucoup et bonne fin de vacances !

Par **jeeecy**, le **27/08/2009** à **16:11**

Je ne peux répondre que sur le "quelque chose de neuf"

Le droit étant en perpétuelle évolution, il est toujours possible de prévoir son évolution, avec plus ou moins de clairvoyance selon les talents de Madame Soleil de chacun.

Pour autant, il me semble que le mémoire de M2 recherche est avant tout une compilation des thèses existantes sur un thème choisi puis suivi de différentes idées permettant d'améliorer, de compléter, d'édulcorer... ce sujet.

Bref il y a de quoi faire, mais comme toujours tout dépend du sujet ;))

Par **mathou**, le **27/08/2009** à **16:38**

Salut Lala !

Au contraire, c'est très bien de se renseigner maintenant, peu le font et les explications ne

sont pas toujours fournies au cours de l'année.

Le mémoire n'a pas à être un travail révolutionnaire ou entièrement neuf. Les enseignants attendent le plus souvent un travail de synthèse sur un point de droit particulier - mais tout dépend du sujet choisi. Certains, en réforme, se prêtent particulièrement à la critique

Pour en venir à " comment ça se passe ", en principe tu as deux possibilités :

- soit à la rentrée on vous communique une liste de propositions de sujets de mémoires avec les noms des enseignants se proposant de les encadrer ; auquel cas, contacte immédiatement l'enseignant concerné, car ça peut être la course au bon sujet entre les étudiants

- soit on vous laisse libre de choisir un thème (par exemple si aucun des thèmes proposés ne t'inspire). Là c'est plus délicat, car il faut avoir de bonnes connaissances pour pouvoir envisager un domaine et une problématique réellement intéressants. Mais dans ce cas, tu peux contacter le directeur du master, lui exposer tes idées, et il te mettra en contact avec un enseignant dont le sujet envisagé est une des spécialités.

Une fois le sujet choisi et le premier contact établi avec ton directeur par mail (ou par courrier, mon deuxième directeur étant un professeur à l'ancienne), tu peux le rencontrer et discuter avec lui du sujet, de la problématique envisagée, de la façon dont tu perçois le thème, de la matière à consulter...

Normalement, on travaille le mémoire en même temps que les cours et séminaires, donc il ne faut pas se consacrer uniquement au mémoire, ou uniquement aux cours.


Les premières semaines, tu collectes des documents pour avoir une idée de la problématique et une amorce de plan. Puis tu passes à la rédaction. Evidemment, tu n'es pas obligée de t'astreindre à un emploi du temps militaire pour préparer ton mémoire, cela dépendra des sources, du sujet, de tes occupations à côté... Fais juste attention à ne pas perdre du temps. Le plan du mémoire est évolutif, en fonction de ce que tu découvriras au cours de l'année dans tes recherches. Tu peux commencer par rédiger le corps du mémoire ou l'intro, comme tu le sens.


Tous les directeurs ne sont pas proches de leur étudiant, donc si tu sens que tu as besoin d'être très encadrée, renseigne-toi auprès de ceux de la promo de l'an dernier pour avoir des échos. Il arrive qu'un professeur ne rencontre l'étudiant qu'une fois dans l'année, voire ne lui réponde pas ou le laisse se débrouiller seul. En ce qui me concerne, sur les deux mémoires que j'ai préparés, j'ai eu deux directeurs extras, disponibles en rendez-vous, par mail, par téléphone, et très gentils, mais ça n'a pas été le cas de tout le monde et il y a eu des déçus... surtout quand ils se sont faits plomber à la soutenance.

Concernant le mémoire en lui-même, on vous donnera des consignes et une petite méthodologie normalement. Certains imposent un nombre de pages minimum, un interligne de 1,5, une clause exonératoire envers la fac, une présentation particulière de la table des matières, une table des abréviations, une disposition spécifique des titres, chapitres, sections, un ordre dans les notes de bas de page... Tu peux toujours consulter les mémoires des promos précédentes à la BU pour te faire une idée. Prends en compte aussi le délai de reliure.

Pour te donner une expérience personnelle : mon premier mémoire portait sur le statut des

beaux parents dans les familles recomposées (tu peux le trouver sur le forum, le site, et sur le site de la CNAF dans la section Jeunes chercheurs). Le sujet avait été proposé par ma directrice. Il n'y avait pas tant de documents que ça, le plan a été un safari intellectuel (modifications jusqu'à trois semaines avant de rendre le mémoire) et j'ai fini par proposer

plusieurs statuts différents  La rédaction m'a donné l'impression d'accoucher, je

rêvais du sujet (en fait je cauchemardais sur ma directrice, on en a bien rigolé ), j'ai contacté des praticiens, des chercheurs, j'ai passé des semaines à lire toutes les décisions de la Cour de cassation et des juridictions du fond depuis 1900 pour dégager des tendances jurisprudentielles. Je me suis éclatée. C'est un travail de toute une année.

Le deuxième, plus court car master pro, portait sur le contrôle par le notaire de l'intérêt de la famille. Le sujet a été proposé par moi, après avoir discuté avec mon maître de stage, mais nous n'avons eu de directeur de mémoire qu'au mois de février-mars, date à laquelle on devait donner nos sujets. Donc on a dû préparer les mémoires sur deux mois et demi. C'était très différent, l'encadrement était moins marqué, mais là encore j'ai eu la chance d'avoir un directeur complètement joignable et qui était intéressé par le sujet - ça n'a pas été le cas de tout le monde, il y en a qui ont pleuré au sens propre.

Ce que je peux te conseiller : n'hésite pas à lire des mémoires pour voir comment ça se présente, regarde l'actualité juridique, renseigne-toi sur les directeurs. Ah, tu peux aussi taper " mémoire " dans le moteur de recherche du forum ou fouiller dans cette section, je crois qu'il y a plusieurs messages dessus, y compris dans la section Méthodologie.

Dans tous les cas, je te souhaite de t'amuser, car c'est vraiment un exercice jubilatoire !

Par **amphi-bien**, le **02/09/2009** à **14:28**

question : on fait quoi à la soutenance????? une partie de cartes?

Par **mathou**, le **02/09/2009** à **18:07**

:lol:

Eh non 

Lors de la soutenance, tu dois présenter ton travail de manière synthétique : pourquoi avoir choisi ce sujet, quelles difficultés rencontrées, ce que tu as retiré du sujet... Le tout en 5-10 minutes devant le jury (le directeur de ton master et deux enseignants en M2 recherche, un praticien et un enseignant en M2 pro).

Puis le jury te pose des questions.

Là, ça dépend de chacun.

Lors de ma première soutenance, l'un des membres du jury avait mis des post it partout et me posait des questions très précises. C'est mieux d'avoir ton exemplaire sur toi pour voir ce dont on te parle.

Lors de la deuxième soutenance, le professeur était très bavard (c'est un monsieur passionné et adorable) et le professionnel posait des questions un peu pointues. Là il fallait défendre ta position, et ce n'est pas évident d'affirmer quelque chose parfois.

Certaines soutenances se passent très mal, ça existe. Quand le directeur ne s'est pas préoccupé de l'étudiant, ou que l'un des membres du jury n'est pas d'accord du tout avec tes idées, voire que les membres du jury ne sont pas d'accord entre eux. Mais la plupart du

temps, l'étudiant ressort en un seul morceau Image not found or type unknown

:lol:

Apporte un jeu de cartes tout de même, on ne sait jamais Image not found or type unknown

Par **amphi-bien**, le **02/09/2009** à **20:30**

;) Image not found or type unknown

merci de ton aide Image not found or type unknown encore une fois !

Par **Lala**, le **03/09/2009** à **17:37**

Merci beaucoup pour ces renseignements qui m'éclairent un peu. Bon, faut pas que je me

laisse gagner par la flippe Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **03/09/2009** à **22:56**

:wink:

Béh non, si tu t'organises ça ira Image not found or type unknown Nous on n'avait pas ces conseils, on a découvert sur le tas. L'information, c'est la clef.

Tu as un sujet de mémoire déjà ou tu réfléchis ?

Par **Lala**, le **04/09/2009** à **11:48**

Pour être honnête, pas du tout. Surtout que je reviens d'un an à l'étranger alors je suis encore

à des kilomètres du mémoire Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **18/09/2009** à **22:34**

Alors Lala, tu en es où ? Rentrée ?

Par **Lala**, le **20/09/2009** à **21:05**

;)

C'est sympa de demander des news Image not found or type unknown

:D

Pré-rentrée de faite dans ma nouvelle fac... c'est grand, c'est bôôô ! Image not found or type unknown Non blague à

part, en ce qui concerne le mémoire, mon directeur a été assez cool et nous a dit de ne pas nous en faire pour le moment. Une réunion va être organisée prochainement pour parler plus précisément de ce sujet. Voilou !